

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**APPROBATION DU
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024 DU PÔLE
MÉTROPOLITAIN DU
GENEVOIS FRANÇAIS**

N° CC_2025_0122

Séance du : mercredi 17 septembre 2025

Convocation du : 10 septembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 54

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Michel BOUCHER, Robert BURGNARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Maryline BOUCHÉ par Mylène SAILLET RAPHOZ, Louiza LOUNIS par Michel BOUCHER, Marie-Claire TEPPE-ROGUET par Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ par Paulette CLERC, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET

Excusés :

Guillaume MATHELIER, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Joanny DEGUIN, Isabelle VINCENT, Daniel DE CHIARA, Julien BEAUCHOT

Comme chaque année, le Conseil communautaire est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du Pôle métropolitain du Genevois français.

L'année 2024 a été jalonnée d'actions marquantes pour le Pôle métropolitain du Genevois français, illustrant la capacité collective de ses membres à porter des projets structurants au service du territoire. L'ouverture de la ligne de covoiturage HÉLÉMAN dans le Pays de Gex, le lancement de l'expérimentation Léman Stop dans le Chablais ainsi que la validation de la stratégie multimodale transfrontalière 2050 témoignent d'un engagement fort en faveur d'une mobilité durable, adaptée à la réalité du bassin de vie transfrontalier.

L'année 2024 a été marquée par l'adoption de la Vision Territoriale Transfrontalière (VTT), qui fonde une nouvelle vision de l'aménagement et du développement du bassin de vie transfrontalier au regard des défis à relever en matière de transition écologique, d'adaptation au changement climatique, de cohésion sociale et territoriale et de préservation des emplois productifs.

Sur le plan culturel, le soutien renouvelé au fonds culturel du Grand Genève a permis de valoriser huit projets emblématiques, renforçant la cohésion sociale et l'identité partagée du territoire frontalier. En matière de développement économique, les forums transfrontaliers et les rencontres dédiées à l'entrepreneuriat, à l'innovation ou encore à l'économie circulaire ont consolidé les synergies entre acteurs publics et privés.

Enfin, le transfert de la compétence SCoT par 4 intercommunalités membres va permettre de définir une vision cohérente et partagée pour l'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans.

Ces temps forts, accompagnés du transfert de la compétence « autorité organisatrice de la mobilité » au Pôle métropolitain au 1^{er} juillet 2025 traduisent une ambition claire : faire du Genevois français un territoire exemplaire en matière de coopération, d'innovation et de transition.

Ces engagements marquent ainsi un vrai tournant dans la politique du Pôle métropolitain, avec des services opérationnels au quotidien qui iront directement à l'utilisateur. Huit ans après la création du Pôle métropolitain (mai 2017) et presque 20 ans après celle de l'ARC, c'est une évolution majeure.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport d'activités 2024 du Pôle Métropolitain du Genevois Français dont Annemasse Agglo est membre.

Vu les dispositions de l'article 40 de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, et, plus particulièrement, sa traduction au sein de l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Pôle métropolitain du Genevois français dont Annemasse Agglo est membre,

Considérant que le rapport d'activité, obligation légale, est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale, portées par le Pôle métropolitain du Genevois français au cours de l'année 2024,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2024 du Pôle métropolitain du Genevois français

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 24/09/2025
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 24/09/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

SOMMAIRE

1.	Le Pôle métropolitain du Genevois français	3
1.1.	Repères : carte + chiffres clés	3
1.2.	Les instances politiques	3
1.3.	L'équipe du Pôle métropolitain	3
2.	LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024	4
3.	PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES	4
3.1.	L'énergie citoyenne poursuit son expansion	5
3.1.1.	Le contrat chaleur renouvelable	5
3.2.	Préservation du sol et des milieux	6
3.2.1.	Modélisation des corridors biologiques : la trame noire	6
3.3.	Accompagnement des collectivités	6
3.3.1.	Expérimentation éclairage public : convention avec ENEDIS, Syane et SIEA	6
3.3.2.	Sensibilisation des élus au changement climatique : bilan	7
3.3.3.	Diagnostic agricole et foncier	7
3.4.	Focus GRAND GENEVE	7
3.4.1.	EXP'AIR poursuit la sensibilisation des collégiens hauts-savoyard et aindinois	7
3.4.2.	PACTE	8
3.4.3.	Le prix agriculture en transition écologique 2024	8
4.	TRANSFORMER LES MOBILITES	9
4.1.	Transfert de la compétence AOM au Pôle métropolitain	9
4.2.	Développement de solutions de mobilité partagée	9
4.2.1.	Le Covoiturage avec HÉLÉMAN et LémanStop	9
4.2.2.	Encourager la pratique	10
4.2.3.	L'Autopartage avec CITIZ	11
4.2.4.	Les plans de mobilité employeurs et COVOIT'PRO	11
4.3.	FOCUS Grand Genève	11
4.3.1.	Réduction du trafic aux petites douanes	11
4.3.2.	Autres démarches transfrontalières :	12
4.3.2.1.	Etude Vélo Libre-Service transfrontalier (VLS)	12
4.3.2.2.	Stratégie mobilité multimodale 2050 :	12
4.3.2.3.	Carte vélo du Grand Genève	12
5.	AMENAGER DURABLEMENT	12
5.1.	Maîtriser la croissance et ses impacts avec les outils de planification	13
5.1.1.	Poursuite du programme de l'habitat	13
5.1.2.	SCOT du Genevois français	13
5.1.3.	InterSCOT	13
5.1.4.	Expérimentations Zéro Artificialisation Nette	14
5.2.	Avis sur les documents de planification	14
5.3.	Observation du territoire	14
5.4.	Focus Grand Genève	14
5.4.1.	Vision territoriale transfrontalière : imaginer le Grand Genève de demain avec les citoyens	14
6.	ECONOMIE FORMATION	15
6.1.	Innovation économique	16
6.1.1.	Incubation d'activités entrepreneuriales en faveur de la transition écologique (ID CUBE)	16
6.1.2.	Favoriser l'innovation avec la French Tech Alpes	16
6.2.	Economie et transition écologique	17
6.2.1.	Le dispositif d'Ecologie Industrielle et Territoriale « Entrez dans la Boucle »	17
6.3.	Emploi et formation	17
6.3.1.	Cité des Métiers du Grand Genève	17
6.3.2.	Grand Forma et coopérations universitaires	18

6.3.2.1. Forum Grand Forma, Boost challenge et Boot camp	18
6.3.2.2. Club des entreprises USMB	18
6.4. Promotion territoriale	19
6.4.1. Les Rencontres de la Création/Reprise d'entreprise	19
6.5. Focus Grand Genève : action économique transfrontalière	19
6.5.1. Forum transfrontalier de l'Economie Sociale et Solidaire	19
6.5.2. Les Tables rondes du Grand-Genève	19
6.5.3. Le Forum d'Affaires franco-suisses	20
7. CULTURE : révéler le vivre ensemble transfrontalier	20
7.1. Soutenir et accompagner les acteurs culturels	21
7.1.1. Fonds culturel	21
7.1.2. Culture et transition écologique	22
7.1.3. Rencontres culturelles du Grand Genève	22
7.2. Valoriser les initiatives	23
7.2.1. Agenda culturel du Grand Genève	23
7.2.2. L'Histoire du Grand Genève dans les écoles primaires	23
8. COMMUNICATION	23
8.1. Relations médias	24
8.2. Campagnes et productions	24
8.3. Publications à l'attention des élus	24
8.4. Digital	24
8.5. Renforcer la collaboration avec les collectivités	25
8.5.1. Forum des collectivités de la Haute-Savoie	25
8.5.2. Rencontres des communicants	25
8.5.3. Evènementiel	26
8.6. Focus Grand Genève	26
9. MOBILISER DES MOYENS AU BENEFICE DU TERRITOIRE	27
9.1. Contexte budgétaire	27
9.2. RAPPORT FINANCIER	28
9.2.1. Budget primitif 2024	28
9.2.2. Budget supplémentaire 2024	28
9.2.3. Affectation du budget primitif 2024 (sous forme de graphique)	28
9.2.4. Affectation du budget supplémentaire 2024 (sous forme de graphique)	28
9.2.5. Contributions des EPCI en 2024	29
9.2.6. BUDGET ANNEXE SCOT	30
Contributions des 4 EPCI ayant transféré la compétence SCoT :	30
10. GRAND GENEVE	30
10.1. Repères	30
10.2. Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT)	31
10.3. Infrastructures : des étapes importantes	31
10.4. Forum d'agglomération	31
10.5. Initier le dialogue entre élus franco-suisses dans le cadre du Grand Genève	32
10.5.1. Assises transfrontalières des élus	32
1. Les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève réunissent les parlementaires genevois, vaudois et français ainsi que les élus locaux de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. Elles traitent des problématiques de développement à l'échelle du Grand Genève, notre bassin de vie transfrontalier.	32

1. Le Pôle métropolitain du Genevois français

1.1. Repères : carte + chiffres clés

436 520 habitants

117 communes

Les 8 membres (logos)3 communautés d'agglomération + 5 communautés de communes

1.2. Les instances politiques

LE BUREAU

Président : Christian DUPESSEY, Annemasse Agglomération

Vice-présidents :

- Vincent SCATTOLIN, Pays de Gex agglo
- Chrystelle BEURRIER, Thonon agglo
- Pierre-Jean CRASTES, CC Genevois
- Pierrick DUCIMETIERE, CC Pays Rochois
- Stéphane VALLI, CC Faucigny-Glières
- Benjamin VIBERT, Terre Valserhône l'Interco
- Sébastien JAVOGUES, CC Arve et Salève

Membres du Bureau

- Aurélie CHARILLON, Pays De Gex Agglo
- Gabriel DOUBLET, Annemasse Agglomeration
- Christophe ARMINJON, Thonon Agglomération
- Carole VINCENT, CC genevois
- Claude THABUIS, CC pays rochois,
- Philippe MONET, CC faucigny-glieres
- Regis PETIT, Terre Valserhone l'interco
- Nadine PERINET, CC Arve et Salève

En 2024, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 12 reprises.

LE COMITE SYNDICAL

Le Comité syndical est composé de 44 délégués titulaires et 44 suppléants.
Au total, 10 **Comités syndicaux** ont été tenus en 2024.

1.3. L'équipe du Pôle métropolitain

En 2023, le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de 21 agents permanents, comprenant 11 titulaires et 9 contractuels et 1 apprentie. Eve-Marie IBGHI a rejoint les équipes en avril 2024.

En savoir + :

- Organisation politiques et équipe : www.genevoisfrancais.org/fonctionnement/
- Feuille de route 2020-2026 et partenariats : www.genevoisfrancais.org/2020-2026/

- Bilan mi-mandat : www.genevoisfrancais.org/bilan-mi-mandat/

2. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024

Sous format frise

Février	Le 8 février 2024, Forum Grand Forma à Annemasse.
Mars	Ouverture de la ligne de covoiturage HÉLéman Pays de Gex
Mai	Fonds culturel du Grand Genève 2024/2025 : 8 projets soutenus
Juin	Sortie de la carte vélo Grand Genève Prix de l'agriculture en transition
Juillet	Lancement de Léman Stop, Validation de la VTT et de la stratégie multimodale transfrontalière
Aout	
Septembre	15^{ème} Forum d’Affaire France Suisse
Octobre	Transfert de la compétence SCoT au Pôle métropolitain par 4 intercommunalités. 1er Forum FR-CH de l'Economie Durable, Sociale et Solidaire du Grand Genève,
Novembre	Rencontres de la Création/Reprise d'entreprise – Rencontres culturelles du Grand Genève
Décembre	Nouveau programme d'actions pour la réduction du trafic aux petites douanes

3. PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

Élus référents

- Sébastien JAVOGUES

Délégué à la transition

écologique et à la qualité de l'air

- Nadine PERINET

Déléguée à l'agriculture,

espaces naturels et

au projet alimentaire territorial

Techniciens référents

- Sylvie VARES

- Hervé VILLARD

Eve-Marie IBGHI-JUIN

3.1. L'énergie citoyenne poursuit son expansion

En 2024, les efforts du Pole métropolitain du Genevois Français pour soutenir la mobilisation citoyenne engagée dans la transition énergétique ont confirmé leur pertinence et leur efficacité : avec l'aide d'InnoVales et de l'association Centrales Villageoises, on compte désormais une puissance installée de 650MW crête et une production dépassant le gigawatt-heure. 6700 m² de panneaux photovoltaïques ont déjà été installés par ces entreprises citoyennes, grâce aux 450K€ apportés par les habitants du territoire. Au total, c'est un investissement de 1M€ qui a irrigué l'économie verte du Genevois français.

Ces chiffres plus que satisfaisants sont le fruit de 4 structures déjà existantes : Môle Energie dans la vallée de l'Arve, Chabl'Energie dans le Chablais, SoleVals dans le pays bellegardien, Citoyen'Ergie du Genevois au Salève. Les bases d'une cinquième centrale villageoise en Pays de Gex ont été posées : elle est prévue pour se concrétiser en 2025.

En complément de cet appui aux collectifs citoyens locaux, l'animation de ce réseau "Energie citoyenne" par InnoVales a permis :

- L'organisation de deux rencontres annuelles des 12 centrales villageoises des Pays de Savoie en relation avec des acteurs importants de l'énergie, dont le Syane et ENEDIS, ce qui permet d'améliorer l'émergence et la concrétisation des projets ;
- L'établissement d'un « diagnostic filière solaire Haute Savoie » : présenté en décembre à l'ensemble des chargés de mission PCAET du Genevois français. Il entre dans le cadre des opérations soutenues par l'ADEME, via son appel à manifestation d'intérêt "innovation territoriale" remporté par le Pôle métropolitain et InnoVales en 2023.
- L'engagement du projet Interreg France-Suisse BOUCLE 'ENR. Il vise, à travers l'étude comparée des modèles juridiques et techniques des boules locales d'énergie en France et en Suisse, à développer une communauté locale agissant en capacité de renforcer les énergies renouvelables locales dans la transition énergétique du Grand Genève. Des premiers ateliers transfrontaliers ont eu lieu en 2024 à Genève ; ils se poursuivront en 2025 par l'édition des premiers supports d'étude comparés.

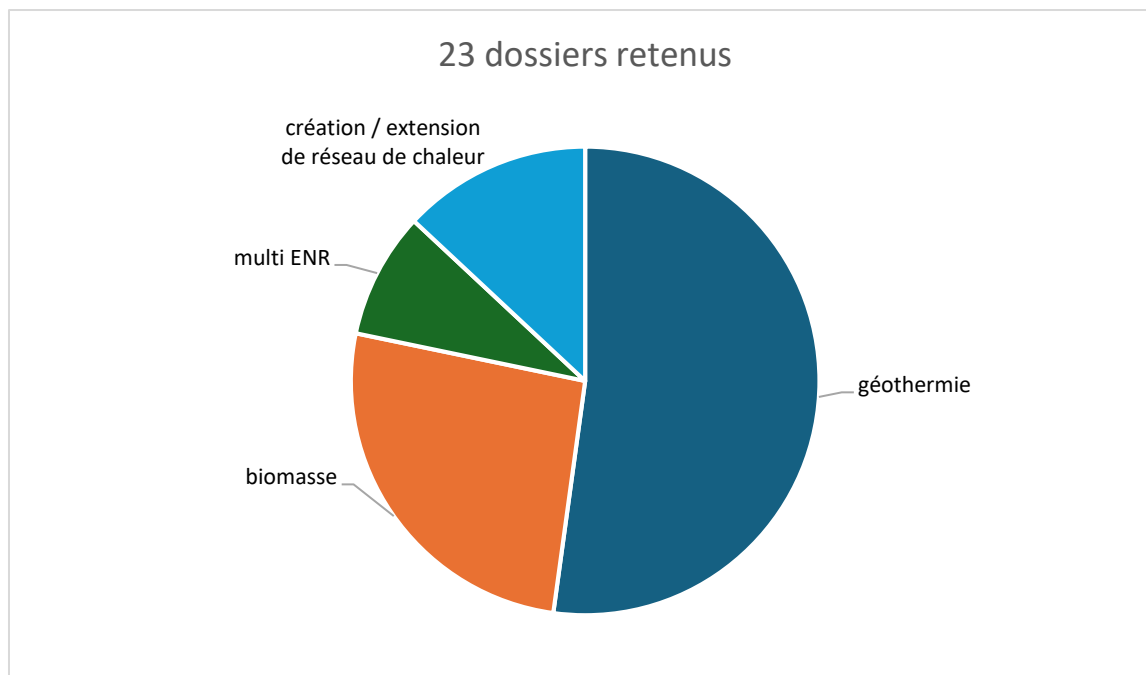
3.1.1. Le contrat chaleur renouvelable

En partenariat avec l'ADEME, le Pôle métropolitain porte un contrat de développement des énergies renouvelables appelé « contrat chaleur renouvelable ». Ce dispositif permet de bénéficier de subventions pour des projets (étude ou travaux) plus petits que ceux éligibles au fonds chaleur.

La mise en œuvre du dispositif s'appuie sur des partenariats avec des acteurs de la transition énergétique de l'Ain et de la Haute Savoie pour l'accompagnement des maîtrises d'ouvrage, et se déploiera jusqu'à décembre 2025 jusqu'en janvier 2026, avec une enveloppe de financement de 12 millions €.

Au cours de l'année 2024, le comité d'engagement en charge de l'analyse des projets s'est réuni à 3 reprises. 23 dossiers ont été retenus : 12 dossiers portent sur des projets de géothermie, 6 sur des projets biomasse, 2 sur du multi-ENR 3 portent sur la création ou l'extension de réseaux de chaleur.

- 18 dossiers en phase études d'avant-projet
- 5 projets d'investissements,
- coût d'investissement de l'ordre de 2,9 millions d'€ et une aide ADEME de l'ordre de 1,1 million d'€



3.2. Préservation du sol et des milieux

3.2.1. Modélisation des corridors biologiques : la trame noire

Dans le cadre de la démarche de lutte contre la pollution lumineuse engagée en 2019 avec l'évènement La nuit est belle !, le Pôle métropolitain a modélisé l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes, appelée trame noire.

Cet outil est incontournable pour la gestion territoriale, permettant **d'identifier les lieux sensibles du territoire** où des recommandations spécifiques doivent être appliquées en matière d'éclairage artificiel pour préserver la biodiversité

<https://www.grand-geneve.org/une-carte-de-la-pollution-lumineuse/>

Il est à noter que le Pôle métropolitain a été retenu en 2024 comme client d'ancrage dans le cadre du projet porté par le Centre National d'Etudes Spatiales « France 2030/volet spatial - Suivi de l'éclairage public et de ses impacts à base de données satellitaires de nuit » au côté de la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, Montpellier Méditerranée Métropole et la Métropole de Brest.

En 2024, le CNES a mené un travail de collecte pour recenser les besoins des acteurs publics en données spatiales et services associés dont le suivi de l'éclairage nocturne, le suivi de conformité à la réglementation et l'estimation des impacts de la pollution lumineuse. Le Pôle métropolitain, en tant que client d'ancrage aura accès aux données et produits générés tout au long de la mission.

3.3. Accompagnement des collectivités

3.3.1. Expérimentation éclairage public : convention avec ENEDIS, Syane et SIEA

Acteurs engagés de la transition énergétique, Enedis, le Pôle métropolitain du Genevois français, le Syane et le SIEA œuvrent ensemble pour développer des solutions innovantes en matière de transition écologique, au service des collectivités.

En 2024, les quatre partenaires ont uni leurs compétences pour coordonner l'extinction des lumières dans les communes du Pôle métropolitain et des territoires voisins souhaitant participer à la cinquième édition de La nuit est belle ! Ils ont expérimenté diverses solutions de gestion à distance de l'éclairage public, via l'infrastructure Linky. L'une d'elles sera notamment réalisée en partenariat avec les fournisseurs d'énergie ENGIE et Octopus Energy.

L'ensemble de ce partenariat sera validé par la signature d'une convention quadri-partite en 2025, à l'occasion de la soirée de lancement de La nuit est belle !.

3.3.2. Sensibilisation des élus au changement climatique : bilan

Le Pôle métropolitain a souhaité renforcer la sensibilisation des élus communaux aux enjeux du changement climatique, en proposant aux intercommunalités la mise en place d'ateliers entre janvier 2023 et septembre 2024 à l'attention des élus et agents décideurs, organisés de la façon suivante :

- Première partie – 1h30 : atelier « Fresque du climat », animé par des « animateurs - fresqueurs confirmés.
- Deuxième partie – 1h30 : atterrissage local : agir avec le Plan Air, Energie, Climat, volet animé par INDDIGO. L'objectif étant l'identification des actions prioritaires à renforcer ou à engager, inscrites dans les plans d'actions des PCAET intercommunaux.

Pour rappel, ce marché constitue la première brique du volet sensibilisation aux enjeux de changement climatique. L'objectif du marché fresque était de mettre tous les élus du Genevois français sur un pied d'égalité en matière de compréhension des enjeux sur notre territoire.

Bilan de la démarche :

- 19 ateliers à destination des élus,
- 12 ateliers à destination des agents

Soit près de 300 élus, (soit 12% des élus municipaux), et 180 agents sensibilisés.

- 90% des participants se sont montrés satisfaits de la démarche.

2025 sera une année de préfiguration pour le programme de sensibilisation et de formation à la transition écologique des équipes politiques et techniques du futur mandat

3.3.3. Diagnostic agricole et foncier

En 2024, la SAFER a mené un diagnostic agricole et foncier sur le territoire du Genevois français, fournissant au Pôle et aux EPCI membres (hors Annemasse Agglo ayant déjà réalisé cette étude) un ensemble d'indicateurs sur l'analyse foncière des espaces cadastrés agricoles et la dynamique d'évolution de ces espaces agricoles.

Cette étude a fait l'objet de séances de restitution technique et politique dans chaque territoire ainsi qu'une restitution finale en Conseil Syndical élargi le 13 décembre 2024.

3.4. Focus GRAND GENEVE

3.4.1. EXP'AIR poursuit la sensibilisation des collégiens hauts-savoyard et aindinois

Animation issue du premier plan d'action transfrontalier européen pour améliorer la qualité de l'air (PACT'AIR), signé en 2018, Exp'Air sensibilise, de manière ludique, les collégiens aux causes de la pollution de l'air et leur fait découvrir des éco-gestes simples. Le matériel est mis à disposition par le Pôle métropolitain et l'animation est réalisée par Innovaies côté Haute-Savoie et la SPL ALEC côté Ain. Le coût de l'animation est financé par les aides départementales.

- Côté Haute-Savoie : 13 collèges dont 8 situés dans le Genevois français ont souhaité bénéficier du dispositif (9 en 2023). Cela représente 61 classes (37 classes en 2023) et 1 720 élèves de 4ème sensibilisés.

- Côté Ain, : 3 collèges hors périmètre du Genevois français (3 en 2023) ont bénéficié de l'animation. Cela représente 10 classes (8 classes en 2023) de 4ème et groupes d'éco-délégués soit environ 300 élèves.

L'animation est largement appréciée des collégiens puisque 78% la juge très bien ou bien. L'animation permet d'apporter des connaissances nouvelles sur cette problématique à plus de 96% des collégiens participants.

Ils sont en majorité prêts à adopter assez (30%) ou un peu (39%) de gestes pour améliorer la qualité de l'air ou en parler à leur proche (respectivement 22% et 43%). Ces chiffres sont relativement stables par rapport à l'an passé.

Depuis 2018, plus de 7000 collégiens ont bénéficié de l'animation.

En savoir plus : genevoisfrancais.org > transition écologique > améliorer la qualité de l'air

3.4.2. PACTE

En janvier 2023, Les membres du GLCT Grand Genève ont collectivement signé la charte « Grand Genève en transition », actant ainsi leur volonté commune de faire de la transition écologique la colonne vertébrale de la coopération transfrontalière. Cette signature clôturait un travail d'intenses consultations impliquant de nombreux acteurs du territoire. Après avoir contribué à la rédaction de cette charte, les membres du Pôle métropolitain du Genevois français ont poursuivi leur implication dans l'élaboration d'un plan d'actions concrètes, chiffrées et évaluées.

Ces actions, ne négligeant pas les questions de gouvernance et de financement, s'attaquent aux 10 défis identifiés dans la charte, allant de l'atteinte de la neutralité carbone à l'atteinte de la bonne santé de tous les habitants du territoire.

Ce plan d'actions a été mis en consultation auprès de l'ensemble des partenaires du Grand Genève du 30 juillet au 27 septembre 2024. Le Pôle métropolitain a organisé sa propre consultation « interne » au sein de ses EPCI membres afin d'en faire une synthèse pour fournir une seule réponse, celle du territoire du Genevois français.

Les résultats de la consultation ont été présentés à l'Assemblée du GLCT du 15 novembre 2024 et les techniciens ont ensuite engagé un travail d'adaptation et de priorisation des actions sur la fin de l'année 2024. Ce travail se poursuivra en 2025 pour une validation du plan d'actions à l'Assemblée du GLCT du 5 juin 2025.

3.4.3. Le prix agriculture en transition écologique 2024

Le Prix de l'agriculture en transition écologique 2024 vise à récompenser des projets ou réalisation participant à la transition écologique dans le périmètre du Grand Genève. Il a été décerné le 4 juin lors d'une cérémonie au Château de Ferney-Voltaire.

27 dossiers ont été reçus et deux exploitations agricoles du Genevois français ont été récompensées :

Lauréats :

- Collectif Epi Mobile à Saint-George dans le District de Nyon
- La ferme de Ninnin à Beaumont

Coups de cœur :

- La ferme du Velu à Chézery-Forens dans l'Ain, Terre Valserhône
- Trait local à Dardagny dans le Canton de Genève: coup de cœur

Les 2 gagnants et les 2 coups de cœur se partagent respectivement les sommes de 20 000 CHF et de 5 000 CHF.

La 3ème édition du Prix aura lieu en 2026.

4. TRANSFORMER LES MOBILITES

Élus référents

• **Chrystelle BEURRIER**

*Déléguée au développement
des modes actifs et aux services
à la mobilité*

• **Stéphane VALLI**

*Délégué aux mobilités urbaines,
interurbaines et transfrontalières,
préfiguration de l'Autorité
organisatrice de la mobilité
du Genevois français*

Techniciens référents

• **Ludovic ANTOINE**

• **Anne PONCHON**

• **Yvan MOGLIA**

• **Marianne GRASSAUD**

- **Eve-Marie IBGHI-JUIN**

4.1. Transfert de la compétence AOM au Pôle métropolitain

L'année 2024 a été ponctuée de séminaires et temps d'échange à l'attention des élus et des agents pour enclencher et consolider le transfert en terme de mission/organisation/ prospective :

- séminaires politiques pour donner l'orientation et les objectifs de la future AOM à partir de propositions communes aux 2 collectivités concernées.
- entretiens RH individuels pour redéfinir les périmètres des postes selon la nouvelle organisation

Un travail technique a été mené en parallèle pour structurer une nouvelle organisation du Pôle métropolitain, accueillir la nouvelle direction des mobilités, préparer l'ensemble des délibérations nécessaires, consolider les budgets sur base d'une comptabilité analytique, définir des règles de fonctionnement de l'AOM ainsi que sa gouvernance.

4.2. Développement de solutions de mobilité partagée

Le Pôle métropolitain conduit un plan d'actions en faveur du covoiturage, portant sur quatre axes complémentaires. L'objectif est de « faire de la voiture un transport collectif »

- définition d'une stratégie covoiturage à l'échelle du Grand Genève
- création de lignes de covoiturage dynamique HéLéman
- communication/animation avec le site covoiturage-leman.org, et des campagnes de sensibilisation sur le covoiturage auprès des habitants et des entreprises
- un programme d'incitation pour les usagers vertueux

Fin 2024 : 40 communes du Genevois français, soit plus d'1/3 sont desservies par un dispositif de covoiturage.

4.2.1. Le Covoiturage avec HéLéman et LémanStop

Depuis le lancement de **HéLéman** Faucigny en 2021, le Pôle métropolitain continue le déploiement de lignes de covoiturage sur les axes à fort fréquentation notamment pour les trajets domicile-travail. Grâce aux arrêts HéLéman présents sur ces trajets habituels, le covoiturage entre personnes qui vont dans la même direction est plus visible et plus simple.

Après les lignes Vuache-Genevois et Faucigny, une nouvelle ligne a vu le jour en 2024, sur le Pays de Gex. Elle relie Valserhône, Collonges, Saint-Genis-Pouilly, Meyrin, Gex et Divonne-les-Bains soit 13 nouvelles communes desservies.

Chiffres clés

- Nombres d'arrêts : 27 (11 en 2023)
- communes équipées : 37 (9 en 2023)
- usagers inscrits au service : 14320 (1961 en 2023) soit + 120%
- trajets réalisés : 5079 (2107 en 2023) soit +141%

Léman Stop

Lancé en juin 2024 pour proposer une nouvelle offre de mobilité partagée sur le territoire, Léman Stop mise sur les liens de proximité et assume un fonctionnement sans technologie. Cette offre low tech est une expérimentation développée en réponse à la demande de 6 communes : Bons en Chablais, Douvaine, Loisin, Machilly, Massongy et Veigy-Foncenex.

Léman stop, un service de **covoiturage spontané, ou d'autostop organisé, sans inscription et sans réservation, facilité une** rencontre en temps réel (sans rendez-vous ni planification) entre conducteur et passager aux arrêts aménagés avec un **mobilier bois facilement identifiable**, à proximité directe des habitations et lieux de fort passage.

4.2.2. Encourager la pratique

Le Pôle métropolitain s'est engagé en faveur du covoiturage en finançant un dispositif de soutien à la pratique. Depuis 2020, il rétribue les conducteurs qui partagent leurs sièges libres, permettant ainsi de réduire la saturation des réseaux routiers. La Société autoroutière ATMB finance une partie de cette enveloppe. BlaBlaCar Daily est le partenaire opérationnel qui permet la mise en relation des covoitureurs et sécurise les transactions via l'application dédiée.

Chiffres :

- En 2024 : 200 000 trajets covoiturés via les plateformes de mise en relation
- Entre 2023 et 2024 :
 - +38% de trajets covoiturés
 - +27% de covoitureurs réguliers

Source : Observatoire national du covoiturage

	2023	2024	Progression 2023/2024
Pôle métropolitain	157 653	217 358	+ 37.87
Arve et Salève	5619	7542	+34.22 %
Pays Rochois	17362	26575	+ 53.05 %
Faucigny-Glieres	26101	33284	+27.52 %
Thonon Agglo	17511	25553	+45.93 %
Pays de Gex agglo	19149	27978	+43.11 %
Annemasse Agglo	28000	38968	+39.17 %
CC du Genevois	34526	42486	+23 %
Terre Valserhône	9385	14978	+59.6 %

Source : Observatoire national du covoiturage

4.2.3. L'Autopartage avec CITIZ

Depuis 2016, le Pôle métropolitain et les communes portent une stratégie de développement de l'autopartage avec l'opérateur CITIZ Auvergne Rhone-Alpes. Ce partenariat très opérationnel, permet de coordonner et déployer l'installation de stations dans les communes.

Chiffres 2024 :

- En 2024, 35 véhicules partagés sont à disposition sur le Genevois français.
- 13 communes équipées (x2 en 4 ans).
- +142 utilisateurs en 2024, soit +30% /2023

L'objectif de développement sera poursuivi en 2025 et années suivantes ; afin de desservir les communes de + de 6000 habitants qui sont connectées aux gares, aux transports publics structurants.

En 2024 : + 1 station Ambilly / + 1 voiture sur Annemasse

4.2.4. Les plans de mobilité employeurs et COVOIT'PRO

Le Pôle métropolitain, via l'opérateur EKODEV, apporte aux établissements publics ou privés des conseils ainsi qu'une méthodologie pour la mise en place de mesures en faveur de l'utilisation de modes de transport plus durables, tels que les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou encore la marche.

En 2024, le dispositif COVOIT'PRO a été développé avec BlaBlaCar Daily pour apporter rapidement une solution simple de covoiturage clé en mains.

Chiffres 2024 :

- Nombre d'établissement accompagnés : 48 (+ 12 en 2024)
- Nombre de salariés bénéficiant du dispositif : 12715 (10317 en 2023 soit +23 %)

En parallèle, la démarche « Mobilité pro », correspondant aux plans de mobilité employeur, a intégré le dispositif « Entrez dans la Boucle » proposé aux entreprises installées sur des zones d'activités. (voir plus loin : 6.3.1)

4.3. FOCUS Grand Genève

4.3.1. Réduction du trafic aux petites douanes

Initiées par le canton de Genève sur la partie transfrontalière Genève-Sud (Avusy, Chancy, Perly-Certoux et Soral), plusieurs démarches en vue de la diminution du trafic aux petites douanes - aux heures de pointes – ont été menées en 2018 et 2024.

Ces démarches s'appuyaient sur des mesures d'incitations (bus, covoiturage, P+R, vélo) et des mesures contraignantes (ouvertures retardées, feux de régulation). Sur le secteur de Genève-Sud, les mesures ont permis de faire baisser le trafic de 30% par rapport à 2017, et ce, malgré l'augmentation du nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Genève.

Les résultats encourageants obtenus au terme de ces 6 premières années confirment les efforts entrepris par les collectivités françaises et suisses. Pour poursuivre en ce sens, fin 2024, les partenaires ont souhaité renouveler leurs engagements réciproques dans le cadre d'une nouvelle convention 2024-2029 et d'un nouveau programme d'actions opérationnel comprenant :

- un seuil plancher de -30% de trafic automobile, par rapport à décembre 2017,
- des actions sur plusieurs leviers : les transports publics et les P+R, les aménagements routiers et de régulation,
- des mesures en faveur du covoiturage, des mobilités actives, des plans de mobilité employeurs,
- des actions de communication

4.3.2. Autres démarches transfrontalières :

4.3.2.1. Etude Vélo Libre-Service transfrontalier (VLS)

En 2024, les partenaires du Grand Genève et plus précisément : Canton de Genève, District de Nyon et Pôle métropolitain ont initié une démarche commune autour du travail sur un service de vélo en livre service (VLS) à l'échelle transfrontalière.

Ainsi, le Pôle métropolitain a donné mission au CEREMA pour accompagner les partenaires dans la pré-définition du service. Cette étude a permis de rassembler tous les acteurs du territoire autour d'un état des lieux des offres existantes sur le Territoire et de comparer les systèmes existants en Europe. A l'issue, un atelier collaboratif a permis de travailler sur des objectifs communs et d'esquisser les enjeux et contours du futur VLS transfrontalier.

Cette première étape sera suivie en 2025 de l'organisation d'un premier comité de pilotage VLS transfrontalier et de la poursuite du projet dans des phases plus opérationnelles.

4.3.2.2. Stratégie mobilité multimodale 2050 :

Signée le 26 janvier 2023, la Charte Grand Genève en transition formule 10 objectifs pour opérer la transition écologique du Grand Genève. Parmi ceux-ci, figure l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 (c'est-à-dire la réduction de 90% de nos émissions de gaz à effet de serre (GES)).

Le sujet de la mobilité (qui génère 25 % des émissions de GES,) impose d'élaborer une nouvelle stratégie et un programme de mesures échelonné dans le temps pour répondre aux objectifs fixés par la Charte et traiter de la question du transport des personnes et de marchandises.

Après un travail d'une année et demie, la stratégie multimodale transfrontalière (SMT), annexée à la Vision Territoriale Transfrontalière, a été adoptée par les membres de l'Assemblée du GLCT du Grand Genève, en juillet 2024

Cette stratégie et son plan d'actions à 2050 (avec des étapes intermédiaires en 2030 et 2040) s'appuient sur 3 principes :

- **éviter** les déplacements,
- **reporter** le trafic vers des modes alternatifs à la voiture individuelle,
- **améliorer** l'efficacité énergétique, pour proposer un développement de l'offre de mobilité multimodale coordonné à l'échelle transfrontalière

4.3.2.3. Carte vélo du Grand Genève

Pour faire découvrir le territoire transfrontalier aux visiteurs mais aussi aux habitants franco-valdo-genevois tout en présentant les activités de plein air et des points d'intérêts, une carte des balades vélo et offres de services pour les cycles a été éditée et diffusée à l'ensemble des offices du tourisme et mairies du Grand Genève.

Suite au succès rencontré, la carte sera rééditée en 2025.

5. AMENAGER DURABLEMENT

Élus référents

• **Vincent SCATTOLIN**

Délégation générale et délégué

à l'aménagement du territoire

• **Benjamin VIBERT**

Délégué à l'habitat

Techniciens référents

• **Charlotte LE GOUIC**

• **Faustina FRANQUET**

• **Eve-Marie IBGHI**

5.1. Maîtriser la croissance et ses impacts avec les outils de planification

5.1.1. Poursuite du programme de l'habitat

Afin de poursuivre la dynamique initiée avec le programme de l'habitat, les Journées métropolitaines de l'Habitat réunissent deux fois par an les acteurs du logement (élus et techniciens, établissements fonciers, promoteurs, bailleurs, partenaires publics et publics, etc.) pour échanger autour d'enjeux communs. Ces échanges permettent de construire des définitions et des méthodes communes, qui seront formalisées dans une boîte à outils (2025) : maîtrise foncière, aménagement de sites stratégiques, production de logements abordables, qualité de l'habitat, etc.

En 2024, les journées de l'habitat ont réuni une centaine de participants autour des modalités d'intervention dans le parc existant (le 27 juin à Reignier-Esery et le 28 novembre à Saint-Genis-Pouilly)

5.1.2. SCOT du Genevois français

La préfiguration d'un Schéma de cohérence territoriale commun aux agglomérations du Pays de Gex et d'Annemasse et aux communautés de communes du Genevois et de Terre Valserhône l'Interco s'est concrétisée en octobre 2024 par une délibération du comité syndicat actant le transfert de la compétence d'élaboration, de suivi et de mise en œuvre du SCoT au Pôle métropolitain par ces quatre intercommunalités.

Le périmètre comprendra ainsi 68 communes, 260 000 habitants dont 125 000 actifs. Il s'appuiera sur des démarches déjà réalisées ou engagées par le Pôle métropolitain et ses partenaires : schémas métropolitains, enquêtes, diagnostics, ateliers, etc.

Cinq grands enjeux ont déjà été identifiés par les élus : Se loger - Se déplacer - Travailler, entreprendre et se former - Préserver les ressources - Vivre et s'épanouir. Ils seront approfondis dès les premiers ateliers en 2025.

Plus d'info : <https://www.genevoisfrancais.org/projets/scot>

5.1.3. InterSCOT

En lien avec la Communauté de Communes du Pays Rochois et les syndicats de SCOT de Thonon Agglo, d'Arve et Salève et de Faucigny-Glières (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, SCOT Cœur du Faucigny) un interSCOT renouvelé porte la volonté de coopérer avec les territoires voisins par le partage d'expériences et l'amélioration de la connaissance mutuelle entre les territoires, pour harmoniser les planifications du territoire en traitant les franges et les limites entre les SCOT.

5.1.4. Expérimentations Zéro Artificialisation Nette

La loi Climat et résilience du (2021) a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

Lauréat d'un Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME en 2022, le Pôle métropolitain a poursuivi ses travaux autour du Zéro Artificialisation Nette durant l'année 2023 avec des approfondissements menés dans les huit intercommunalités membres. Les sites d'expérimentation présentaient des enjeux de dépollution, renaturation, requalification, désimperméabilisation ou de communication.

A l'issue de ces démarches d'expérimentation, un cahier a été remis à chaque intercommunalité. Il liste les outils spécifiques mobilisables par chaque territoire.

En 2022, le Pôle métropolitain a signé une convention-cadre avec la Banque des territoires, garantissant un financement de 100 000 € à compléter par les collectivités, pour permettre d'aller vers des solutions pré-opérationnelles.

En 2024, les collectivités et le Pôle ont travaillé à identifier les sites concernés et à préparer les appels d'offres nécessaires.

5.2. Avis sur les documents de planification

Afin d'assurer la cohérence et la coordination des planifications, le Pôle métropolitain du Genevois français assure un suivi de leurs élaborations, évolutions et de leurs mises en œuvre.

En 2024, le Pôle métropolitain a pris acte de la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités du district de Nyon qui traite du développement des zones d'activités économiques.

En matière de mobilité, ont fait l'objet d'une approbation le plan d'actions Mobilité 2024 – 2028 du Canton de Genève et d'une prise d'acte le plan sectoriel ferroviaire de la Confédération suisse.

En matière de mobilité, le Pôle métropolitain a approuvé le plan d'actions Mobilité 2024 – 2028 du Canton de Genève et a pris acte du plan sectoriel ferroviaire de la Confédération suisse.

5.3. Observation du territoire

Le Pôle métropolitain du Genevois français assure pour ses collectivités membres une mission d'observation du territoire qui se décline dans plusieurs domaines : l'aménagement du territoire, la mobilité, l'économie et la transition écologique. En 2024, les fiches portraits de territoire ont été actualisées et remises aux intercommunalités.

Le Pôle métropolitain poursuit par ailleurs son implication auprès de l'Observatoire Statistique Transfrontalier (OST) et du Système d'Information du Territoire Genevois (SITG). La fin de l'année 2024 a permis l'émergence de réflexions autour d'une Plateforme d'Observation et de Prospective à l'échelle du Grand Genève (POP – GG).

A retrouver dans le centre de ressources : genevoisfrancais.org

5.4. Focus Grand Genève

5.4.1. Vision territoriale transfrontalière : imaginer le Grand Genève de demain avec les citoyens

Les partenaires genevois, vaudois et français du Grand Genève ont validé en juillet 2024 une vision partagée de leurs bassins de vie, placée sous le signe de la transition écologique à l'horizon 2050 : la Vision territoriale transfrontalière. Elle dessine le territoire de demain : un territoire qui préserve la biodiversité, les ressources, garantit la qualité de vie pour tous les habitants et contribue à lutter contre le dérèglement climatique.

Les nombreux débats politiques qui se sont tenus à l'occasion de l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière ont donné lieu à une Déclaration commune pour l'aménagement équilibré de l'agglomération qui prévoit la coordination des politiques publiques et rappelle la nécessité de la mise en œuvre et du financement des ambitions.

L'Assemblée du Grand Genève a également validé la Feuille de route « Métropolisation, dynamiques territoriales et leviers d'actions » qui précise les conditions d'un dialogue pérenne autour des dynamiques métropolitaines et esquisse les premières pistes d'action.

6. ECONOMIE FORMATION

Élus référents

• **Pierrick DUCIMETIERE**

Délégué au développement
économique et à l'attractivité

• **Aurélie CHARILLON**

Déléguée à l'innovation, valorisation
et suivi des actions innovantes

• **Philippe MONET**

Délégué à l'innovation sociale

Techniciens référents

• **Lionel PELUD**

• **Eve-Marie IBGHI**

Partenaires / opérateurs

- Pôle Territorial Innovalles (ESS, Innovation sociale, transition écologique),
- Communauté French Tech Alpes du Genevois français,
- Groupement Circul'R composé de 4 cabinets ; Circul'R, NymphéA Conseils, Colibree et Upsilo,
- Maison de l'Eco (sujets liés à la transition professionnelle et aux formations)
- L'Office cantonal de la Formation Professionnelle et Continue et l'Office cantonal de l'Energie (OCEN) pour le programme France-Suisse PLANETTE,
- Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc pour les sujets d'insertion professionnelle des étudiants auprès des nos entreprises.

Le 7 février 2025, les élus du Genevois français adoptaient leur nouvelle stratégie de développement économique et de l'emploi-formation. Basée sur 5 piliers ; la transition écologique, le développement transfrontalier, l'innovation et l'entrepreneuriat innovant, l'employabilité et la promotion du territoire, cette stratégie vise à renforcer le rôle du Pôle métropolitain sur les sujets économiques vis-à-vis de ses EPCI membres et à prioriser ses champs d'actions afin de renforcer l'efficacité de ces dernières auprès de nos entreprises et usagers cibles.

Un nouveau programme d'actions se définit progressivement qui prendra particulièrement son essor sur le mandat 2026-2032. Une tournée de territoires est prévue au 2^e semestre 2026 pour définir précisément les priorités et une journée métropolitaine de l'économie sera créée impliquant l'ensemble des parties prenantes.

6.1. Innovation économique

6.1.1. Incubation d'activités entrepreneuriales en faveur de la transition écologique (ID CUBE)

Créé en 2016 par le pôle Innovalles, l'incubateur ID CUBE accompagne une promotion annuelle de créateurs d'entreprises à fort impact social & environnemental dans les Pays de Savoie et dans le Genevois français. Chaque année, entre 8 et 10 entrepreneurs du Genevois français, dont le projet est en phase d'émergence, sont accompagnés par des experts.

ID CUBE propose de l'hébergement et apporte un accompagnement sur mesure avec coaching individuel, mise en réseau et formations collectives. Les entrepreneurs sont soutenus sur différentes thématiques comme, la définition de leur modèle économique, la stratégie commerciale, l'étude de marché ou encore la levée de fonds.

Les lauréats 2024 :

- Jeux de construction en bois : briques de construction 100 % bois, fabriqués en France en économie circulaire
- Trampoline & Cie : structure de formation et d'insertion des professionnels de la petite enfance,
- La Main : boîte à outil et accompagnement pour les acteurs du bâtiment,
- RMK Tech : centre d'excellence en microbiologie et sécurité alimentaire
- Trouve ta voie : accompagner la jeunesse en rupture avec des groupes de parole, le sport et la relaxation
- Chal'éphémère : conception et location de boutiques éphémères mobiles

Pour consulter les projets : <https://www.innovalles.fr/metiers/id-cube/>

Pour retrouver le parcours d'entrepreneurs lauréats ID Cube :

<https://www.youtube.com/@polemetropolitaindugenevoi367/playlists>

6.1.2. Favoriser l'innovation avec la French Tech Alpes

En apportant son soutien à l'association French Tech Alpes, le Pôle métropolitain fédère et dynamise l'écosystème innovant du Genevois Français, organisé autour de 6 lieux totems : Innogex, Station A-Archparc, Puls, ID CUBE-Innolab, Delta-CRIC : l'échappée – Faucigny-Mont-Blanc Développement.

L'association met en œuvre le programme d'accompagnement porté par le réseau French Tech Alpes, organise des événements locaux (start-ups cafés et ateliers Techniques) et participe à des événements pour promouvoir l'écosystème de l'innovation du Genevois français et du Grand Genève, dont le fil directeur est la transition écologique.

- 44 adhérents en 2024 (vs 32 en 2023)
- 1 événement organisé par la French Tech Alpes du Genevois français
- 1 guide de l'entrepreneur
- 3 500 participants aux événements French Tech Alpes

6.2. Economie et transition écologique

6.2.1. Le dispositif d'Ecologie Industrielle et Territoriale « Entrez dans la Boucle »

Objectif : accompagner les entreprises installées sur des zones d'activité dans une démarche d'économie circulaire, grâce à un dispositif d'audit, de formation et d'animations.

Deux types d'accompagnement sont proposés par le groupement Circul'R composé de 4 cabinets ; Circul'R, NymphéA Conseils, Colibree et Upsilo

- Les audits d'entreprises et formations individuelles
- Les temps collectifs pour faire émerger des solutions

En 2023, 35 entreprises ont été accompagnées. En 2024, 60 nouvelles entreprises ont rejoint le dispositif. Plus de 200 ressources (matérielles, fluides, équipements) ont été identifiées pour générer à la fois du business et réduire l'empreinte matière. 110 synergies potentielles ressortent de ces échanges interentreprises.

En savoir plus : <https://www.genevoisfrancais.org/projets/entrezdanslaboucle-2/>

6.3. Emploi et formation

6.3.1. Cité des Métiers du Grand Genève

La Cité des métiers est un lieu d'information en libre accès, anonyme et gratuit pour les publics en recherche d'information pour la construction de leur avenir professionnel. Près de 15 000 frontaliers issus du genevois français sont accompagnés par le centre de la Cité des métiers situé à Genève et 5 000 citoyens le sont par les 3 Centres associés du Genevois français.

La Cité des métiers est au service de la nouvelle stratégie du Genevois français en mobilisant les acteurs de l'emploi sur la promotion des métiers du territoire et plus particulièrement ceux liés à la transition écologique.

Elle propose des services adaptés aux besoins des usagers (espace documentaire et informatique, entretiens individuels, ateliers d'information) et organise des événements avec ses partenaires.

Chiffres 2024 :

- 4 851 personnes accueillies (4 860 en 2023) dont 67% étaient sans emploi, 84% étaient âgées de + de 25 ans et 73% avaient un niveau d'étude 3 (CAP) et plus
- 3 030 utilisateurs de l'espace documentaire et informatique
- 916 participants aux ateliers

Projet France-Suisse PLANETTE

La PLAtforme Numérique de l'Employabilité Transfrontalière pour la Transition Ecologique a pour objectif de développer les emplois et les formations dans le domaine de la transition écologique grâce à la mobilisation d'un réseau d'acteurs transfrontaliers autour de ces sujets et à une plateforme numérique qui offrira une visibilité complète de l'employabilité dans ce domaine.

Le Pôle métropolitain coordonne le projet avec l'Office Cantonal de la Formation Professionnelle et Continue, la Cité des Métiers de Genève, l'Office Cantonal de l'Energie et la Direction régionale de la Formation et de l'OrientatIon (DFOR).

La Cité des métiers du Genevois français est mandatée pour le développement d'un quiz des métiers de la transition écologique et pour coordonner les investissements métropolitains dans des outils numériques et informatiques dédiés à la promotion des métiers et au retour à l'emploi dans ce domaine.

PLANETTE est financé par le programme INTERREG 2021-2027, à hauteur de 80% de l'enveloppe globale de 456 000€.

Actions 2024 :

- Acquisition d'équipements numériques (réalité augmentée, cabines connectées, bornes numériques, espaces numériques)
- Création de fiches métiers et compétences liées à la transition écologique
- Création d'un réseau d'acteurs de l'employabilité et de la plateforme numérique d'échanges de données

6.3.2. Grand Forma et coopérations universitaires

Objectif : conforter l'accompagnement de l'offre de formation supérieure sur le Genevois français.

6.3.2.1. Forum Grand Forma, Boost challenge et Boot camp

Depuis 2018, le Pôle métropolitain du Genevois français, au travers de la démarche Grand Forma, fédère les établissements scolaires pour développer l'offre d'enseignement supérieur, répondant aux besoins des entreprises et aux évolutions économiques du territoire.

Au total, plus de 80 formations d'enseignement supérieur, recensées sur le site grandforma.fr, sont proposées dans le Genevois français.

En savoir + : grandforma.fr/forum

Le 8 février 2024, 60 établissements de la région (France et Suisse) ont participé au Forum Grand Forma à Annemasse. Près de 1 000 lycéens en classes de Première et Terminale ont ainsi pu assister à 11 conférences sur différents sujets tels que les débouchés dans certains métiers (arts, Armée, Tourisme...) ou sur les contenus de formations (marketing, commerce, Arts, en Suisse...) et se renseigner sur les formations dispensées par les établissements présents sur les stands.

En parallèle de ce grand temps fédérateur, 2 camps d'entraînement « Bootcamp » et « Boostchallenge » ont été proposés à plus d'une centaine d'étudiants du Genevois français et alentours en mai et novembre pour les acculturer au monde de l'entrepreneuriat et favoriser la création d'entreprises par les étudiants.

6.3.2.2. Club des entreprises USMB

Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) s'adresse à trois types de publics : les enseignants / chercheurs, les étudiants et les entreprises / collectivités / associations. Il travaille à la professionnalisation des formations, à l'insertion des étudiants et développe les mises en réseaux et les collaborations.

Principaux objectifs :

- Accompagner les étudiants sur les champs de l'alternance et de l'insertion professionnelle
- Accompagner les entreprises dans le recrutement et le renouvellement d'une main d'œuvre qualifiée
- Conforter la stratégie formations supérieures « Grand Forma ».

Chiffres 2024 :

- + de 90 entreprises adhérentes (dont 16 du Genevois français)
- 15 adhérents institutionnels,

- 50 membres associés (Maison de l'Economie, OSV, ID CENTER...)
- 15 000 étudiants représentés et accompagnés dont près de 1500 issus du Genevois français,
- + de 1 500 entreprises partenaires pour l'alternance et les stages.

6.4. Promotion territoriale

La Pôle métropolitain participe à des événements économiques fédérateurs afin de développer la visibilité des potentiels économiques du Genevois français.

6.4.1. Les Rencontres de la Création/Reprise d'entreprise

Le Pôle métropolitain du Genevois français est maître d'ouvrage avec les Communauté de communes Faucigny Glières et du Pays Rochois de cette journée qui s'est déroulée le 21 novembre 2024 à la salle « Agora » de Bonneville.

Chiffres 2024 :

- 360 participants (270 en 2023)
- 1 forum avec 36 stands d'experts
- 413 inscriptions aux 10 Ateliers thématiques :

Pour cette édition, Boost Challenge (programme Grand Forma) a été intégré au programme afin de faire participer les étudiants issus des centres de formation du Genevois français. Une douzaine d'entrepreneurs a été accompagnée par une cinquantaine d'étudiants dans différents domaines tels que le marketing, le webmarketing, l'analyse du modèle économique, l'analyse du marché, faisant naître de belles synergies !

6.5. Focus Grand Genève : action économique transfrontalière

6.5.1. Forum transfrontalier de l'Economie Sociale et Solidaire

En 2024, 382 membres (207 français et 175 suisses) se sont réunis autour de 6 sujets de coopération transfrontalière : **réemploi, alimentation, énergies renouvelable, habitat, mobilité, économie de proximité**. Les objectifs étaient de favoriser la collaboration transfrontalière entre acteurs de l'ESS et constituer un réseau d'experts dans les domaines précités.

De mai à septembre 2024, préparation de l'évènement avec la mobilisation des acteurs lors d'ateliers (90 structures françaises et suisses, 130 participants) et la structuration de 13 propo-projets

Chiffres de l'évènement

- 210 structures exposantes
- 300 visiteurs (52% FR / 48% CH)

L'animation transfrontalière sera poursuivie par le PTCE Innovaes accompagné de leurs homologues suisses (réseaux Après-Ge et Après-Vd) et via la plateforme née à l'occasion de l'évènement : **forum-ess.org**.

6.5.2. Les Tables rondes du Grand-Genève

Depuis 2012, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS) accompagne le canton de Genève et le Pôle métropolitain dans l'organisation d'un cycle de Tables Rondes à destination des entrepreneurs français et suisses. Ces temps de réseautage ont pour but d'apporter des réponses concrètes sur des problématiques liées à la frontière. Ils mobilisent les compétences de l'écosystème

franco-suisse au profit des entreprises, sur des sujets d'implantation, de fiscalité, juridique, de business mais aussi de transition écologique, d'économie circulaire, et de mobilité durable.

3 tables rondes ont été organisées en 2024 et ont réuni 142 participants (45% français / 55 % CH) autour des sujets suivants :

- Mars 2024 – Annemasse – Implantation des deux côtés de la frontière : les bonnes pratiques
- Juin 2024 – Genève – Les besoins en approvisionnement local de produits et services
- Novembre 2024 – Genève – Les innovations technologiques vectrices de collaborations transfrontalières.

Une enquête auprès des participants affiche un taux de satisfaction : 4.47 /5

Retrouvez l'ensemble des replays :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLJW_eUiArf0r2ibtcXq7r7JgjVHlZAF0z

6.5.3. Le Forum d'Affaires franco-suisse

Le Pôle métropolitain coordonne la participation d'un collectif d'une quinzaine d'acteurs économiques du Genevois français au Forum d'affaire franco-suisse. Organisé pour la quinzième année, ce forum fait partie des événements auxquels participe le Pôle métropolitain pour faire la promotion des potentiels économiques du Grand Genève.

En 2024, le forum a traité de la durabilité comme levier de succès, avec 4 témoignages d'entreprises ; l'Occitane, Rossignol, ST Microelectronics et Network SA.

En parallèle 8 ateliers techniques (contre 11 en 2023 et 4 en 2022) ont réuni 173 participants (207 en 2023). Pour le Pôle métropolitain, il s'agit de promouvoir le territoire et ses possibilités d'implantation.

Le Forum est également une occasion pour faciliter le développement de collaborations inter opérateurs économiques français et suisses.

Pour voir le replay : vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=Szp2W9pf1zU>

7. CULTURE : révéler le vivre ensemble transfrontalier

Élus référents

Gabriel DOUBLET

Délégué à la communication,
à la concertation et à la culture

Techniciens référents

• **Gisèle MEYNET**

• **Laetitia PICARD**

• **Sébastien JERDELET**

7.1. Soutenir et accompagner les acteurs culturels

7.1.1. Fonds culturel

Avec une enveloppe supplémentaire de 70 000 €, le Fonds culturel du Grand Genève 2024/2025 atteint un total de 170 000 €, destiné à soutenir la coopération culturelle transfrontalière. Il vise à encourager l'émergence de projets culturels innovants et de qualité, en phase avec les enjeux de transition écologique et ancrés dans le bassin de vie du Grand Genève. Portés par des associations, des collectivités locales ou des artistes du territoire, ces projets contribuent activement à renforcer la cohésion sociale, à forger une identité commune et à favoriser le vivre-ensemble à l'échelle transfrontalière.

8 projets ont été soutenus pour l'édition 2024/2025 :

Passe-Passe Danse Danse

Porteurs : PASSEDANSE & Château Rouge

Dates : septembre 2024 – juin 2025

Projet chorégraphique transfrontalier réunissant artistes professionnels, amateurs et habitants autour d'ateliers et d'un bal collectif.

Léman Blues Express

Porteurs : Léman Blues Festival (Juvigny) & BAG (Blues Association Genève)

Dates : juin 2024 – juillet 2025

Échanges autour du blues entre festivals français et genevois, impliquant écoles de musique et bénévolat transfrontalier.

Magic Green'Art

Porteurs : Magic Green'Art (Marlioz) & Cirque Nous (Confignon)

Dates : septembre 2024 – décembre 2025

Parcours artistiques éco-responsables en pleine nature autour des éléments (feu, terre, eau), mobilisant artistes et amateurs locaux.

Fêtes Acoustiques Transfrontalières – F.A.T.

Porteurs : JazzContreBand & Château Rouge

Dates : juin 2024 – juillet 2025

Concerts jazz et temps conviviaux en milieu rural pour favoriser l'accès à la culture à un large public transfrontalier.

PACT – Programme d'accompagnement culturel transfrontalier

Porteurs : Catalyse & Château Rouge

Dates : août 2024 – août 2025

Accompagnement de deux groupes émergents de musiques actuelles du Grand Genève via résidences, concerts et coopération franco-suisse.

Une baleine dans le Léman

Porteurs : Florian Rochet-Bielle & Mairie de Vandœuvres

Dates : juin 2024 – mai 2025

Documentaire sonore et poétique sur l'écologie du Léman, à écouter en immersion dans des espaces aquatiques, accessible à tous.

ACT – Art en Coopérative Transfrontalière

Porteurs : Château Rouge & AM STRAM GRAM

Dates : mai 2024 – décembre 2025

Organisation de quatre agoras citoyennes binationales autour de thématiques sociales et culturelles, avec artistes, experts et habitants.

Histoires de Frontières

Porteurs : Communes de Collonges-sous-Salève et de Troinex (et 3 autres communes partenaires)

Dates : mai 2024 – mai 2025

Projet participatif et historique sur la frontière, avec témoignages, événements publics et concours étudiant.

Le fonds culturel Grand Genève est porté et financé par le Pôle métropolitain du Genevois français, le Canton et Ville de Genève, l'Association des communes Genevoises et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

En savoir +

genevoisfrancais.org/soutien-aux-projet

7.1.2. Culture et transition écologique

Le cycle de 15 ateliers « décarbonons la culture » lancé en 2022 s'est achevé le mardi 28 mars 2024 avec une dernière session consacrée à la thématique « *Évènementiel et déchets : comment les réduire, avant, pendant et après ?* ». Une vingtaine de participants, dont plusieurs organisateurs d'événements musicaux d'envergure, ont pris part à cet atelier pour débattre, partager leurs pratiques et explorer des pistes concrètes de réduction des déchets dans le cadre d'événements culturels.

Ce cycle d'ateliers destinés aux élus, professionnels et bénévoles impliqués dans l'organisation d'événements ou la gestion d'équipements culturels, visait à sensibiliser et accompagner le secteur dans sa transition écologique.

À l'issue de cette démarche, plusieurs outils concrets ont été mis à disposition des acteurs culturels : un accompagnement personnalisé pour démarrer une démarche de transition écologique ; un appui à la gestion de la mobilité pour des déplacements plus durables ; un soutien financier pour les installations de chaleur renouvelable (bois énergie, solaire thermique, géothermie, etc.) via le dispositif de l'ADEME ; ainsi qu'un accès simplifié aux données de consommation énergétique via les services d'Enedis.

Ces dispositifs, soutenus par le Pôle métropolitain du Genevois français, ont offert des solutions concrètes pour aider les acteurs culturels à intégrer les enjeux environnementaux dans leurs activités.

En savoir +

genevoisfrancais.org/culture-et-transition-ecologique

7.1.3. Rencontres culturelles du Grand Genève

Le 29 novembre 2024, les Rencontres culturelles du Grand Genève ont réuni 120 acteurs culturels franco-suisses à Genève pour réfléchir à l'avenir culturel transfrontalier. Des projets inspirants tels que le festival JazzContreBand et les balades contées de la compagnie Les Voix du Conte ont été mis en avant, illustrant la vitalité de la scène culturelle partagée. Les discussions ont également porté sur la transition écologique dans le secteur culturel et sur la présentation de l'Agenda Culturel du Grand Genève, visant à renforcer la visibilité des initiatives culturelles transfrontalières.

À travers une déclaration politique commune, les partenaires institutionnels ont signé un engagement autour de cinq enjeux clés : promouvoir une politique culturelle ambitieuse, intégrer durablement cette dynamique dans les institutions, encourager des projets innovants et écologiques, répondre aux défis sociétaux comme la transition écologique, et garantir une offre culturelle accessible à tous. Parmi les initiatives concrètes annoncées figurent la troisième édition de l'exposition photo itinérante « L'humain au cœur de la nuit » et le renouvellement du Fonds Culturel Transfrontalier, doté de 220 000 € pour soutenir des projets innovants en 2025 et 2026.

L'année 2025 devrait marquer le début de la formalisation de ces engagements, avec la mise en place et la pérennisation d'actions concrètes pour renforcer la coopération culturelle transfrontalière.

Plus de détails**genevoisfrancais.org/rencontres-culturelles-du-grand-geneve**

7.2. Valoriser les initiatives

7.2.1. Agenda culturel du Grand Genève

En 2024, l'Agenda culturel du Grand Genève a recensé plus de 600 événements, un nombre en nette progression par rapport aux années précédentes, grâce notamment à l'élargissement des critères pour intégrer des événements à portée plus locale. Cette initiative a conduit à une augmentation importante des connexions au site du Grand Genève, la page de l'agenda culturel représentant désormais 36 % du total des connexions

Chaque mois, l'agenda est mis en avant sur les réseaux sociaux, offrant ainsi une visibilité accrue aux événements culturels de la région transfrontalière.

En 2025, une réflexion s'ouvrira sur l'intégration des événements de la Région de Nyon ainsi que sur le positionnement de l'agenda et la ligne éditoriale à adopter pour lui donner une identité propre, reflétant la richesse culturelle du Grand Genève.

En savoir + : grand-geneve.org/evenements

7.2.2. L'Histoire du Grand Genève dans les écoles primaires

Dans le cadre de la valorisation de l'histoire de notre territoire transfrontalier auprès du jeune public, le travail sur le Tome 3 du livre d'histoire du Grand Genève s'est poursuivi en 2024. Cette année a été consacrée à la rédaction, l'illustration et la finalisation de l'ouvrage, centré sur le IXe-Xe siècle et la figure de Rodolphe III. Ce volume s'inscrit dans une collection pédagogique, prévue en 6 tomes, proposant une approche claire et vivante de l'histoire locale, combinant faits historiques, jeux et énigmes pour éveiller la curiosité des élèves

La diffusion est prévue à partir de juin 2025 dans environ 120 écoles primaires du Genevois français. La collection se poursuivra avec trois nouveaux tomes d'ici 2029-2030, afin de couvrir l'ensemble des grandes périodes historiques du territoire.

En savoir +

genevoisfrancais.org/un-livre-sur-lhistoire-du-grand-geneve-pour-les-10-12-ans

8. COMMUNICATION

Élus référents

Gabriel DOUBLET

Délégué à la communication,
à la concertation et à la culture

Techniciens référents

- **Sébastien JERDELET**
- **Laure FABIANI**
- **Laetitia PICARD**
- **Nadine ROULIN**

8.1. Relations médias

Le Pôle métropolitain a diffusé 13 communiqués de presse en 2024. Cette année, plusieurs sujets ont retenu l'attention des médias. Parmi eux, les évolutions du Pôle métropolitain avec les prises de compétences SCoT et AOM, l'augmentation et l'éloignement géographique des frontaliers, la forte évolution démographique au regard des déséquilibres France-Suisse, les dispositifs de covoiturage ou encore la santé.

Soutien à la presse locale

Le Pôle métropolitain a consacré plus de 20'000 € en 2024 à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux locaux et leurs sites internet (campagnes covoiturage, Cité des métiers, Contrat chaleur renouvelable, etc.).

8.2. Campagnes et productions

- Incitations financières covoiturage – BlaBlaCar Daily
- Ouverture de la ligne HéliLéman Pays de Gex
- Ouverture Léman Stop Chablais
- Services mobilité : CITIZ et plans de mobilité employeurs
- Les journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieurs – Grand Forma
- Les centres associés de la Cité des métiers
- Appel à projets Fonds culturel 2024
- Entrez dans la boucle (économie circulaire, auprès des zones d'activités)
- Contrat chaleur renouvelable
- Appel à candidatures pour l'expo photos 2025

8.3. Publications à l'attention des élus

- **L'ACTU EN BREF**, 4 parutions comprenant une diffusion à l'ensemble des élus communautaires des 8 intercommunalités
- **Parutions dans le magazine l'Extension** (5 numéros)
- **Parutions dans le magazine Nouveau Genève** (2 numéros)
- **Rapport d'activité 2023**
- **Transition écologique : passons à l'action !** : livret dédié à la mise en place d'actions concrètes, illustré par des témoignages d'élus, entrepreneurs et habitants.

8.4. Digital

Sites internet

Le site genevoisfrancais.org a connu plus de 14 000 visites en 2024. Un chiffre en évolution par rapport à l'année précédente. Les pages liées à la culture et au contrat chaleur ont été les plus visitées. A noter que le site du Pôle métropolitain a vocation à cibler les élus, agents, partenaires et médias. Il oriente les utilisateurs vers les sites dédiés à ses services.

La plateforme covoiturage-leman.org n'a bénéficié d'aucune évolution majeure au niveau de son contenu en 2024. Les campagnes d'incitation ont cependant permis de totaliser plus de 21 000 connexions, soit une augmentation de 67%.

Grâce à une campagne d'un mois menée sur les 3 Centres associés, le site citemetiers.fr a enregistré une hausse de 63% de connexions, avec plus de 14 000 visites. Il informe en continu sur les dates des ateliers dédiés à l'orientation professionnelle.

Le site grandforma.fr a enregistré un peu plus de 4700 visites en 2024. Une refonte totale est programmée pour 2025. Le site sera responsive (adapté aux smartphones) et adaptée davantage à la cible étudiants.

Le Pôle métropolitain utilise depuis 2023 l'outil français MATOMO afin de mesurer l'audience et de ses sites web.

Audiovisuel

La production audiovisuelle du Pôle métropolitain a totalisé 5 vidéos en 2024, dont la diffusion a eu lieu sur le site web et les réseaux sociaux. Parmi les réalisations, 3 capsules de valorisation des lauréats ID Cube ont été réalisées. L'objectif était de promouvoir la phase d'appels à projets 2024 (période septembre – décembre 2024). 1 capsule « motion design » sur la mise en service de la ligne HÉLéman Pays de Gex a été réalisée au printemps, ainsi qu'une série d'interviews sur le rôle des Centrales villageoises dans le Genevois français.

Réseaux sociaux

Durant l'année 2024, le Pôle métropolitain a réalisé 197 publications sur Facebook, LinkedIn, ainsi que sur les comptes dédiés à GRAND FORMA et Covoiturage-leman. Les sujets liés aux services et événements à l'attention du grand public ont été les plus plébiscités : inauguration de la ligne de covoiturage HÉLéman Pays de Gex, inauguration des arrêts Léman Stop dans le Chablais et Forum des formations supérieures Grand Forma.

Les 3 groupes Facebook dédiés aux usagers des lignes HÉLéman Faucigny, Vuache-Genevois et Pays de Gex rassemblaient fin 2024 une communauté de 2 300 membres.

La situation au 31 décembre traduit une progression générale des abonnés de 13%.

	Variation annuelle	2024	2023	2022
Facebook	9%	1139	1042	1000
LinkedIn	15%	4121	3570	3039
Instagram Grand Forma	62%	162	100	/
LinkedIn Grand Forma	25%	337	269	209
Facebook covoiturage-leman	2%	1109	1092	973

8.5. Renforcer la collaboration avec les collectivités

8.5.1. Forum des collectivités de la Haute-Savoie

Les centrales villageoises ainsi que le Contrat chaleur renouvelable étaient à l'honneur sur le stand du Pôle métropolitain lors du 10e Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie à ROCHEXPO le 11 octobre 2024.

A cette occasion un temps de partage d'informations et de discussions a pu être organisé entre présidents des Centrales villageoises et élus du territoire.

8.5.2. Rencontres des communicants

Deux rencontres des communicants ont pu être organisées en 2024 :

- 14 juin à Thonon-les-Bains, sur le thème de l'utilisation des IA dans les collectivités
- 6 décembre à Reignier-Esery, sur le thème des marques employeurs et de la communication interne

Destinées à échanger sur les sujets et problématiques communes de communication rencontrées dans les collectivités, elles sont systématiquement complétées par une formation en présence d'un professionnel. Elles réunissent environ 25 communicant-e-s à chaque session.

8.5.3. Evènementiel

- Organisation du Forum des formations supérieures Grand Forma, le 8 février 2024
- Organisation des Rencontres des communicants, le 14 juin et le 6 décembre 2024 à Thonon-les-Bains et Reignier-Esery (voir plus haut)
- Participation au Forum des collectivités de la Haute-Savoie, le 11 octobre 2024 à La Roche-sur-Foron (voir plus haut)
- Organisation et participation au Forum de l'économie sociale et solidaire, le 8 octobre 2024 à Genève
- Organisation des Rencontres culturelles du Grand Genève – le 29 novembre à Genève

8.6. Focus Grand Genève

Le Pôle métropolitain assure le suivi de l'ensemble de la communication du Grand Genève.

➔ Les grandes lignes

Le Grand Genève a mobilisé les médias via 8 communiqués de presse en 2024.

Parmi les principaux sujets évoqués : les élus du Grand Genève s'accordent sur une Vision territoriale transfrontalière à 2050, la carte des balades à vélo, la 2^{ème} édition du prix de l'agriculture en transition, la mise en ligne de la cartographie trame noire lumineuse et le lancement de l'enquête sur les habitudes de consommation à l'échelle transfrontalière.

Fin de l'émission TV « Ensemble » sur Léman Bleu

Marquée par le départ de Céline ARGENTO, présentatrice depuis 2016, l'émission n'est pas reconduite pour 2025. 9 numéros avaient été programmés en 2024, dont 1 en collaboration avec Lémanis.

Le Grand Genève communique sur 4 plateformes réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) et 4 sites web :

- grand-geneve.org
- lanuitestbelle.org
- air2g2.app

Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux du Grand Genève a augmenté en moyenne de 16% entre 2023 et 2024. 180 publications ont été réalisées. A noter une forte augmentation de la communauté sur Instagram, avec des contenus plus accessibles au grand public et plusieurs collaborations avec Lémanis.

+44% de croissance de la communauté Grand Genève sur l'application Geovelo

L'application de guidage en temps réel Geovelo permet aux cyclistes de trouver les meilleurs itinéraires à vélo : privilégier les pistes cyclables, éviter les zones dangereuses, s'adapter au type de vélo (classique, électrique, cargo), etc.

Gratuite et disponible sur le territoire du Grand Genève depuis 2019, sa communauté a fortement augmenté avec 3440 membres supplémentaires en 2024, pour un total de plus de 11 300 membres. Un volume intéressant qui permet aux collectivités de bénéficier et mieux prendre en compte les signalements et retours des usagers (état voirie, accidentologie, aménagements cyclables les plus utilisés, etc.)

Afin d'assurer la promotion de l'application, un Challenge Geovelo Grand Genève proposé sur le mois de mai 2024 avait recensé 1 350 participantes et participants, soit 13 000 trajets réalisés, pour 120 000 km parcourus : un record depuis le début de Geovelo dans le Grand Genève.

La carte des balades vélo dans le Grand Genève

Le Grand Genève a publié en juillet 2024 pour la première fois une carte papier transfrontalière recensant près de 40 circuits de balades à vélo et VTT traversant la partie française, genevoise et vaudoise de l'agglomération. Ce guide imprimé à 12 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les offices de tourisme et certaines mairies, embarque des QR codes pointant vers l'application Geovelo.

Soutien à la diffusion de la RTS côté français

Le Pôle métropolitain a soutenu la diffusion des chaînes de la RTS dans le Genevois français, via les canaux de la TNT. Un travail avait été initié par le Forum d'agglomération et le GLCT Grand Genève en 2020, avec à la clé une solution technique proposée jusqu'à 2024.

9. MOBILISER DES MOYENS AU BENEFICE DU TERRITOIRE

Elu référent :

- **Pierre-Jean CRASTES, Délégué aux finances, aux politiques partenariales et au Projet**

d'Agglomération du Grand Genève

Techniciens référents :

- **Marc GENIX**
- **Ghislaine JABRANE**
- **Mélanie ROUSSEAU**
- **Ghislaine WILLEMIN**
- **Frédéric BESSAT**

9.1. Contexte budgétaire

Consulter le rapport d'orientation budgétaire sur le site : <https://www.genevoisfrancais.org/budget/>

9.2. RAPPORT FINANCIER

9.2.1. Budget primitif 2024

- 4 107 518 € en fonctionnement (4 154 585 en 2023)
- 3 246 637 € en investissement (302 000 en 2023)

9.2.2. Budget supplémentaire 2024

- 1 319 400 € en fonctionnement (1 319 400 en 2023)
- 1 813 413 € en investissement (1 813 413 en 2023]

9.2.3. Affectation du budget primitif 2024 (sous forme de graphique)

	2023	2024
Transition énergétique	668 500	3 300 240
Mobilité	646 000	837 000 €
Développement économique, innovation, formation	388 956	535 800 €
Communication, culture, participation	199 000	227 000 €
Aménagement du territoire	275 000	191 000 €
Gouvernance	178 010	271 700 €
Frais de personnel	1 473 940	1 535 813 €
Fonctionnement de la structure	306 150	319 650 €
Investissement	40 000	3 246 637 €
Réserve	18 285	

* Gestion du Contrat Chaleur (Ademe)

9.2.4. Affectation du budget supplémentaire 2024 (sous forme de graphique)

	2024
Transition énergétique	1 235 748
Mobilité	877 374
Développement économique, innovation, formation	93 000
Communication, culture, participation	94 000
Aménagement du territoire	68 725

Gouvernance	70 000
Fonctionnement de la structure	73343
Virement section investissement	543 099
Réserve	37 524
Amortissements	40 000
FCTVA	10 422

Dépenses : 4 889 378 € (2023 : 4 692 151.97 €)

- Fonctionnement : 4 249 073 € (2023 : 4 101 952.75 €)
- Investissement : 640 305 € (2023 : 171 007.40 €)
- Reste à réaliser : 1 335 459 € (2023 : 419 191.82)

Recettes (sous forme de graphique)

- Fonctionnement : 5 523 163 € (3 818 843.88 € en 2023)
- Investissement : 1 320 948 € (1 285 976.38 € en 2023)
- Report 2021 en fonctionnement : 1 004 015 € (1 287 124.65 € en 2023)
- Report 2021 en investissement : 1 183 313 € (68 344.81 € en 2023)
- Reste à réaliser : 1 335 459 € (0 € en 2023)

9.2.5. Contributions des EPCI en 2024

		BUDGET PRINCIPAL 2024	
Membres	Population totale INSEE 2024	€/habitant	Total contribution
Pays de Gex Agglo	104 355	8.50 €	887 017
Thonon Agglomération	95 635	8.50 €	812 897
Annemasse Agglomération	94 822	8.50 €	805 987
Communauté de Communes du Genevois	49 527	8.50 €	420 979
Communauté de Communes du Pays Rochois	29 912	8.50 €	254 252
Communauté de Communes Faucigny Glières	28 631	8.50 €	243 363
Terre Valserhône l'Interco	22 238	8.50 €	189 023
Communauté de Communes Arve et Salève	20 828	8.50 €	177 038
Total membres Pôle métropolitain du Genevois français			3 790 558 €

9.2.6. BUDGET ANNEXE SCOT

Contexte

- Création du budget annexe SCoT suite au transfert de la compétence au Pôle métropolitain en date du 4 octobre 2024 par 4 intercommunalités :
- Démarrage des premiers travaux d'élaboration

Budget Primitif 2024

- Dépenses de fonctionnement : 128 561 €
- Dépenses d'investissement : 18 100 €

Contributions des 4 EPCI ayant transféré la compétence SCoT :

Pays de Gex Agglo	104 355	0.45 €	46 959
Annemasse Agglomération	94 822	0.45 €	10 007
Communauté de Communes du Genevois	49 527	0.45 €	22 287
Terre Valserhône l'Interco	22 238	0.52 €	49 307
		Total	128 561 €

10. GRAND GENEVE

10.1. Repères

Sous forme de carte

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 région
- 1 million d'habitants
- 209 communes
- 80 000 passagers Léman Express par jour

Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, ce qui représente plus d'un million d'habitants.

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553'000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe. Source habitants et emplois : OST 2019.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant les intercommunalités du territoire, constitue l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

10.2. Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT)

Structure de droit suisse, il assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions. Il est en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (4 générations de dispositif à ce jour + 1 prévue pour 2025).

Composé de 26 membres - 24 membres de droit et 2 membres associés - représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :

Le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président, Monsieur Antonio Hodgers, pour le Canton de Genève, d'un premier Vice-président Monsieur Christian Dupessey pour le Pôle métropolitain du Genevois français et d'une deuxième Vice-présidente Madame Christelle Luisier Brodard pour le Canton de Vaud.

En savoir plus : grand-geneve.org

10.3. Infrastructures : des étapes importantes

- Ouverture de la route des Nations : 1,2 km dont 80% en souterrain, la Route des Nations prépare le prolongement du tram vers le Grand Saconnex et Ferney-Voltaire
- Amélioration de la place de la gare de Chêne-Bourg, un espace public rénové et végétalisé (5,64 MCHF de subventions fédérales)
- Inauguration d'un nouveau tronçon de la Voie Verte transfrontalière entre Pont de Carouge et Fontenette
- Inauguration du réaménagement de la route de Lausanne à Genthod et Bellevue : davantage d'espace pour les piétons et les cyclistes, revêtement phono-absorbant et végétalisation (1,95 MCHF de subventions fédérales)
- Lancement de la piétonnisation du centre-ville d'Annemasse en vue du prolongement du tram

10.4. Forum d'agglomération

Le Forum d'agglomération représente l'instance de concertation du Grand Genève. Il réunit 64 structures, réparties en 3 collèges : économie, social et culturel, environnement. Les membres du Forum d'agglomération ont poursuivi leurs travaux engagés en 2023 sur les chantiers suivants :

- Projet d'agglomération 5,
- Le patrimoine naturel du Grand Genève,
- Le transport ferroviaire et sa perspective 2050
- Gouvernance du Grand Genève, se donner les moyens d'une véritable politique transfrontalière et accorder aux habitants le pouvoir de participer à sa construction et son organisation,
- Inégalité d'accès aux services audiovisuels et de téléphonie pour les citoyens du Grand Genève.

L'ensemble des rapports est consultable sur le site du Grand Genève :
Grand Geneve.org > Forum d'agglomération

www.grand-geneve.org/rapports-de-saisines-et-dautosaisines/

10.5. Initier le dialogue entre élus franco-suisses dans le cadre du Grand Genève

10.5.1. Assises transfrontalières des élus

- 1. Les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève réunissent les parlementaires genevois, vaudois et français ainsi que les élus locaux de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. Elles traitent des problématiques de développement à l'échelle du Grand Genève, notre bassin de vie transfrontalier.**

La 10ème édition des Assises transfrontalières s'est déroulée le 23 mai 2024 à l'Usine à Gaz de Nyon, et avait pour thème les politiques de mobilité et les impacts sur la santé, avec la participation exceptionnelle de Bertrand PICCARD.

En savoir + : www.grand-geneve.org/assises-transfrontalieres-des-elus
